

Annexe sur la tarification de l'ALSH les Fariboles

(fixé par délibération au conseil du 12 février 2026)

Ceux-ci sont calculés en fonction de vos ressources mensuelles déclarées aux impôts et à la CAF. Pour toutes nouvelles inscriptions, vous devrez fournir votre numéro allocataire CAF dans le cas contraire vos avis d'imposition année N-2



La tarification étant établie en fonction des ressources mensuelles de la famille, l'avis d'imposition N-2 doit être impérativement fourni en janvier, à défaut le taux horaire sera calculé en prenant pour base le plafond de revenu mensuel 4 500€.

- **Tarification périscolaire**

Tarification minimum à l'heure : 0,90 euros

Tarification maximale à l'heure : 2,39 euros

Méthode de calcul pour un plafond de 4 500 €

- Famille avec 3 enfants et plus : **taux d'effort appliqué : 0.043%** soit € **1.935** € de l'heure
- Famille avec 2 enfants : **taux d'effort appliqué 0.048%** soit **2.16** € de l'heure
- Famille avec 1 enfant : **taux d'effort appliqué 0.053 %** soit **2.385** € de l'heure

Pour connaître votre prix de l'heure, vos ressources mensuelles si elles sont inférieures à 4 500 € doivent être multipliées par votre taux d'effort.

Exemple d'une famille avec 3 enfants à charge et des ressources mensuelles de 2631 € : $2631 \times 0.043\% / 100 = 1.13\text{€}$ de l'heure

Les tarifs sont les suivants du lundi au vendredi mercredi inclus

Le prix du repas est fixe : 4,60 €

Les heures de garde sont tarifées selon les ressources à savoir **que la demi-heure entamée est due** (avec une exception pour le périscolaire matin (avec une exception pour le quart d'heure entre 7H-7H15)).

Les activités du périscolaire matin ainsi que l'avant et l'après repas sont soumis à une facturation d'une heure au minimum.

Le matin : 1h de garde facturée pour une présence comprise entre 7h15 et 8h15, 1h15 si présence depuis 7h

Le midi avant repas : 1 h de garde facturée pour une présence entre 11h15 à 12h15

Le midi après repas : 1h de garde facturée pour une présence entre 12h45 à 13h45

Le soir : en fonction de vos besoins avec un maximum de 2.50 h avec une exception pour le vendredi car fermeture à 18h

Le mercredi a-midi : les heures sont facturées à partir de 13h45.

En fonction du temps de présence selon l'arrivée et le départ, toute demi-heure commencée étant due.

Fermeture à 18H

- **Tarification extrascolaire**

Tarification minimum à l'heure : 0,90 euros

Tarification maximale à l'heure : 1,94 euros

Prix plafond : 4 500 € de ressources

Prix plancher établi par la CAF chaque année.

Méthode de calcul pour un plafond de 4 500 €

- Famille avec 3 enfants et plus : **taux d'effort appliqué : 0.033%** soit **1.485 €** de l'heure
- Famille avec 2 enfants : **taux d'effort appliqué 0.038%** soit **1,71 €** de l'heure
- Famille avec 1 enfant : **taux d'effort appliqué 0.043 %** soit **1.935 €** de l'heure

Un minimum de présence de 3h par demi-journée sera imposé.

Toute demi-heure commencée est due.

Cas particulier des camps : Mode de facturation inchangée, 10h de présences facturées par jour.

- Repas facturé 4,60 €
- Goûter facturé 1,50 € si celui-ci est fourni par la structure.
- Les suppléments pour les camps seront facturés 20 €/jour, révisables chaque année en fonction du camp proposé
- Sortie bus : entre **6€ et 10€** de supplément en fonction de la sortie. Lors d'activités exceptionnelles, celui-ci pourra être plus important. (En cas d'annulation de la sortie, le supplément sera de 2 €.)

Tarification périscolaire :

Méthode de calcul pour un plafond de 4 500 €

- Famille avec 3 enfants et plus : **taux d'effort appliqué : 0.043%** soit € **1.935** de l'heure
- Famille avec 2 enfants : **taux d'effort appliqué 0.048%** soit **2.16 €** de l'heure

Tarification extrascolaire :

Méthode de calcul pour un plafond de 4 500 €

- Famille avec 3 enfants et plus : **taux d'effort appliqué : 0.033%** soit **1.485 €** de l'heure
- Famille avec 2 enfants : **taux d'effort appliqué 0.038%** soit **1,71 €** de l'heure
- **Tarification enfants de la Maison d'Enfants à Caractère Social de CHAMPANDRE**

Tarification périscolaire : **2.65 €**

Tarification extrascolaire : **2.20 €**